

# L'Union des Cantons de l'Est

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

L. LAVERGNE Directeur.  
Zéph. NAULT, Imprimeur.

J. E. PERRAULT, Rédacteur.

36ème ANNÉE.

ARTHABASKAVILLE, 21 NOVEMBRE 1902.

No 50

L'Union des Cantons de l'Est  
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR  
LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE  
PROPRIÉTAIRE.

ABONNEMENT

\$1.00 par an.—0.50 par semestre,  
nécessairement d'avance.

ANNONCES

1re insertion, la ligne.....30 centins  
Insertions subséquentes.....20 "  
Baptêmes, Mariages et Sépultures 25 "  
Gratuits pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou inté-  
ressée, rapports d'institutions financières  
ou autres seront insérées comme annonces  
10 centins la ligne.

FEUILLETON DU 21 NOVEMBRE 1902

## Norbert Dys

No 19

VIII

Comme sa femme, il ne compré-  
nait guère l'engouement de sa cousine  
et de son oncle pour cet artiste  
de, dans sa passion des choses  
sportives, il prisait un peu moins  
qu'un jockey. Il ne se rendit  
pas moins à l'écurie et, après de  
longues perplexités, fixa son choix  
sur le plus mazzette de ses bédés.

Depuis le moment où la tête  
rouge de François de la Hamelière  
disparut entre les deux bat-  
tants de la porte, les minutes pa-  
rurent singulièrement pesantes au  
sculpteur. Il avait peine à se do-  
miner, à répondre à coup juste aux  
dissertations de M. Marsolles qui,  
avec la proximité d'un collection-  
neur satisfait, lui détaillait la dé-  
couverte faite par lui récemment  
d'un statuette de Pradier, chez un  
brocanteur de bas étage.

M. de Wrantz était retourné  
au piano et jouait en sourdine tout  
en bavardant avec sa cousine. Les  
petits rires étouffés des jeunes  
femmes coupaient souvent le débit  
un peu monotone du vieux Mon-  
sieur, et irritaient sourdement l'ar-  
tiste, car il devenait bien qu'il fai-  
sait les frais de ce papotage, visi-  
blement malicieuse.

Ce malade prit fin. On vint le  
prévenir que la voiture était équi-  
pée. Hâtivement, il prit congé,  
indifférent au sarcasme dont es-  
sayait encore de le dingler M. de  
Wrantz sous les yeux railleurs  
de Jane de la Hamelière. M. Mar-  
solles l'accompagna jusqu'au por-  
ton et ne le lâcha qu'après lui avoir  
fait renouveler sa promesse de re-  
tour. Enfin Norbert put s'élan-  
cer dans le dog-cart. Son cœur s'élè-  
va de joie au premier tour de roue,  
et quand le léger véhicule eut franchi  
la grille, qu'il vit filer à ses côtés  
les arbres penchés au-dessus des  
haies, il eut une vraie sensation de  
délivrance, comme s'il sortait  
d'un prison. Il but avec délices,  
largement, l'air rafraîchi. Il était  
libre, libre de toute compression  
morale, de toute contrainte, libre  
de penser à l'aise, de se retirer en lui  
l'étonnante chose qui venait de se  
révéler. Et avec ravissement, très  
bas, dans l'ombre de la nuit, retenant  
les syllabes comme pour les  
caresser, il murmura : Madeleine !

Comment ne s'en était-il pas  
douté plus tôt ? La veille encore,  
songeant à elle, à leur prochaine  
séparation, il s'était pris à regretter  
de n'avoir pas une sœur comme  
elle. Ce qu'il ressentait à son  
égard ressemblait si peu aux mou-  
vements tumultueux de l'amour  
éprouvé jusqu'à là ! Mais ce senti-  
ment infiltra doucement en lui  
sans qu'il s'en aperçût, il venait  
d'en mesurer la profondeur et la  
force à la commotion qui avait  
ébranlé tout son être, dans l'alarme  
récente.

— Madeleine ! Mais il l'aimait !  
Mais il comprenait subitement  
qu'elle lui était devenue plus chère  
que tout au monde... Jamais ce  
desir de fonder sa vie avec une  
autre, de tenir blotti un être aimé  
contre son sein, de s'abandonner  
en toute confiance à une tendresse  
loyale et sûre ne l'avait ainsi pos-  
sédé... Les fantaisies sentimentales  
jusqu'à là traversaient son cerveau  
sans dominer son cœur, et cette  
fois, le contraire se produisit...  
c'était par la pitié, qu'elle avait pé-

nétré son âme, évillant le meilleur  
de lui-même, la générosité, l'ins-  
tinct du dévouement, l'ardent ba-  
soin de protéger, de donner de la  
joie...

— Ne pouvez-vous pas aller plus  
vite ? demanda-t-il au domestique.  
Il se levait, tâchant de percer les  
ténèbres ; le reflet pourpre s'assom-  
brissait. Evidemment, il arriverait  
trop tard... Mais en même temps  
que la buée rouge suspendue sur  
le ciel perdait de son éclat, l'obses-  
sion qui l'oppressait diminuait  
aussi de violence. Il ne lui pa-  
raissait plus aussi probable que le  
sinistre se fût produit justement à  
Ruillé ou à la Rosellerie, et que  
Madeleine y fût exposée... Il sourit  
de sa propre folie comme d'un en-  
fantillage qui lui prouvait la puis-  
sance de cet amour dont il ne se  
défiant pas, dont il ne soupçonnait  
pas l'existence alors qu'il en était  
déjà possédé corps et âme. C'était  
cette force latente qui l'avait enve-  
loppé, rendu invulnérable aux sé-  
ductions jadis irrésistibles de cette  
jolie mélanse d'Huguette, et ram-  
ené au souvenir de ses hôtes de  
la Rive, aux hypothèses qu'avait  
dit leur suggérer son départ extra-  
vagant. Norbert haussa les épaules  
avec une insouciance superbe.

La hâte d'arriver ne le talonnait  
pas moins fougusement. Il lui  
tardait tant de la voir, de lui dire  
au plus vite tout ce qui gonflait le  
cœur d'une joie douce ! Elle aussi  
l'aimait. De cela, il ne pouvait  
douter. Pour s'en convaincre, il  
n'avait qu'à se rappeler la scène du  
matin, interrompue si malcon-  
traintement par l'arrivée de M. de  
Wrantz, l'appel désespéré de ces  
yeux tristes... Puis mille petites  
circonstances qui se groupaient...  
Et c'était pauvre, obscur, qu'elle  
l'avait aimé, sans qu'une ambition  
altérât d'un alliage l'or pur de sa  
tendresse... Oh ! Madeline ! Ma-  
deleine !

D' nouveau, il se souleva avec  
impatience, fouetté par le désir  
vehément d'aborder vivement et  
pour elle et pour le supplice de  
l'incertitude.

— Plus vite, je vous en prie ! fit-  
il au cocher en lui glissant une  
poignée d'argent dans la main.  
L'autre fonce sa bique qui, of-  
fense, parut vouloir s'enlever,  
mais reprit bientôt son allure tran-  
quille. Bientôt même, à un crois-  
ement de routes, la voiture stoppa  
complètement, prise dans un en-  
combrement de charrettes, de cam-  
ions, de carrioles, de troupe aux  
dont la foule emplissait toute la  
chaussée.

— C'est que c'est demain la foire  
de Sully ! dit le domestique qui se  
tourna vers Norbert. Ça va être  
comme cela tout le temps, mainte-  
nant que nous avons pris la grand-  
route.

— A combien kilomètres environ,  
Monsieur. Nous venons de passer  
Sainte-Gaudelle.

— Je serai le reste à pied ! fit  
Norbert en sautant à terre. J'irai  
plus vite et je couperai à travers  
champs.

— Alors, bon voyage, Monsieur !  
dit le cocher, tournant bride sans  
plus de raisons, tout en caressant  
le pourboire dans la poche de son  
gilet.

Norbert foula le sol avec plaisir,  
car il lui était difficile de rester  
inactif, pendant que sa tête bouil-  
lonnait d'une telle effervescence.  
Chaque pas lui donnait la sensa-  
tion satisfaisante de le rapprocher  
du bonheur. Il se jeta dans un  
petit chemin de traverse, avec  
l'idée confuse que cette venelle  
allait dans la direction de la Rosel-  
lerie. Dans le tourbillon magique  
qui l'entraînait, il lui semblait que  
toutes les voies ne devaient pas  
aboutir d'autre but que celui-là.

Au-dessus de sa tête, par delà  
les branches noires, entre les nues  
déchirées, une étoile clignota, lui  
rappelant la soirée où il avait che-  
miné près de Madeleine. Il se sa-  
sillait d'une profonde émotion en  
s'imaginant que l'existence s'ouvrait  
devant eux, faites d'heures sem-  
blables, si calmes et si pieuses... Et  
il rêvait à demi-voix ce qu'elle  
avait dit de Ruth et de Booz... Elle  
était triste et humble. H était bon  
et la fit heureuse !

— Oui, murmura-t-il pressant  
encore le pas avec une soudaine  
excitation, oui... je te ferai heu-  
reux !

De sa canne, il fouilla les ronces  
avec un joyeux rire. L'Herbier ou  
la cruche ?... Était-ce loin de son  
esprit, ces stupidités débilitées gra-  
vement, autrèfois en axiomes !  
comme l'amour vous a vite fait de  
renverser tous les raisonnements  
d'un homme !... A présent, il s'in-  
dignait contre lui-même d'avoir pu

formuler de telles inepties. Son  
excence, c'était qu'alors il ne con-  
naissait pas la jeune fille, la vraie  
jeune fille, celle qui n'est ni une  
sotte Agnès, ni une roue, et qui  
serait la femme exquise, toute de  
sensibilité et de tendresse, l'amie,  
la sœur, celle qui soutient, qui con-  
sole, qui apaise, qui aime... Ah !  
celle-là, il ne s'effrayait pas de s'a-  
bandonner à elle, de lui confier son  
cœur d'homme vibrant et passion-  
né, son intelligence et son talent,  
de la retrouver sans cesse près de  
lui, dans la réalité et dans le rêve !

Il marchait, marchait sans cesse,  
soulevé de terre par son excitation.  
Le chemin s'allongeait toujours,  
sans fin, sous la voûte sombre de  
ses arbres bas et tordus qui inter-  
ceptaient l'horizon.

— Où diable suis-je ? se dit Nor-  
bert, regardant autour de lui avec  
une certaine anxiété. Pas une mai-  
son, pas une âme pour me rensei-  
gner ! Je puis être à cent mètres de  
la Rosellerie comme à trois lieues !

Il arriva enfin à un carrefour, et  
put découvrir un peu de ciel. La  
nuit avait repris son opacité tran-  
quille. A peine une fumée rousse  
tachait-elle de sa vapeur un coin  
de cet immense voile noir. A tout  
hasard, Norbert se dirigea de ce  
côté, comme vers un phare, en es-  
caladant les haies, sautant de sillon  
en sillon.

Tout à coup, il entendit un bruit  
de voix, et vit parmi les branchées  
des lumières dansantes. Il s'appro-  
cha, ap' tout une petite troupe en  
marche, et à la lueur des lanternes,  
distingua des casques, des hommes  
traînant une charrette à bras.

— Où était le feu ? demanda-t-il  
en bondissant devant eux, sur le  
chemin.

— A la Varpolière ! dit l'un des  
pompiers. Ça qu'a pris dans le ger-  
bier. Tout a grillé comme une  
boîte d'allumettes.

— Suis-je bien loin de la Rosel-  
lerie ?

— Vauté à un petit kilomètre, Mon-  
sieur... Mais si vous prenez c'te  
p'tite voyette, en marchant bon  
train, vous rattraperez ben M'sieu  
le curé de Ruillé. Il nous a quité à  
la ménule, après avoir fait la  
chatne avec tout le monde.

Norbert s'élança dans le chemin  
qu'on lui indiquait, marchant à  
l'aveuglette. Enfin il percut de-  
vant lui le bruit d'un pas pressé,  
un peu lourd, mais alerte, et un  
claquement de draperies mouillées.

— Es-ce vous, Monsieur le curé ?  
cria-t-il joyeusement.

Une exclamation d'étonnement  
lui répondit.

— Comment, c'est Monsieur Nor-  
bert, si je ne me trompe !

En quelques enjambées, l'artiste  
le rejoignit et enfila son bras dans  
celui du pasteur. — Prenez garde,  
mon cher ami ! dit M. Vergeau  
d'une voix un peu enrouée, je suis  
trempé des pieds à la tête, quoique  
j'aie r'troussé ma soutane...

— Vous êtes un saint, fit brus-  
quement Norbert... Et vous me  
vandez le Paradis... Ah ! curé !  
si vous saviez !... Vous ne m'at-  
tendez que demain, n'est-ce pas ?  
Mais figurez-vous qu'on voyait le  
feu de la bas, à la Rive... et l'on  
m'assurait que c'était à Ruillé...  
Alors je n'ai pu résister. J'ai tout  
lâché pour accourir.

— Ah ! cher Monsieur !... fit l'ab-  
bé Vergeau avec effusion, que c'est  
aimable à vous !

— Enfin, grâce à Dieu, tout va  
bien chez mes amis de Roi et de...  
à la Rosellerie !... ajouta Norbert,  
jetant cette fusée pour arriver au  
sujet qu'il brûlait d'aborder...

— Non... pas à la Rosellerie !  
s'écria le vieux prêtre. Mlle  
Olympe est dans les larmes, ce  
soir...  
— Que lui arrive-t-il donc ?  
— Madeleine Farguet et son père  
sont partis tantôt !  
L'artiste s'arrêta net.  
— Comment, partis ?... Mais ils  
devaient rester encore deux jours !  
— Oni, mais ils ont déjeuné à la  
Rosellerie avec l'homme d'affaires  
de Mlle Taccart qui leur a offert  
son tilbury pour rentrer à Sully.  
Et Farguet a accepté d'emblée,  
sans se préoccuper de la difficulté  
de ce départ précipité... Aucun  
raisonnement n'a pu le fléchir.  
Vous savez, une idée de malade...  
Il est bien probable que le pauvre  
homme ne reviendra jamais à  
Ruillé.

### CADEAUX DE NOCES

M. A. J. Plamondon, marchand épicer,  
de Lebanon, N. H., épousait le 20 oct.  
dernier, Mlle Maria V. Demers, ex orga-  
niste, de St Norbert d'Arthabaska.

M. J. E. Leblanc, p'tre, vicaire à  
Victoriaville, cousin du marié, a officié  
à la messe nuptiale.

Le chant fut solennel, rendu par les  
dames du cœur de l'orgue et les chan-  
tantes qui tous s'étaient fait un devoir de  
se rendre afin de prouver par leur  
reconnaissance pour celle qui les dirige,  
pendant trois années consécutives.

Les mariés partirent le même jour  
pour Montréal et arrivèrent à Lebanon  
quelques jours après, où ils eurent ma-  
gnifique réception chez M. Jean Plamondon,  
père du marié.

Les cadeaux qu'ils reçurent furent  
nombreux et magnifiques ; il serait trop  
long de les énumérer ici. Cependant nous  
tenons à mentionner les noms des dona-  
taires.

Rvd M. A. Buisson, p'tre curé de St  
Norbert d'Arthabaska.  
Rvd J. E. Leblanc, vicaire, Victoriaville.  
M. et Mde Jean Plamondon, Lebanon,  
N. H.

M. et Mde Wilbrod Demers, St Nor-  
bert.  
Famille J. O. Painchaud, Lebanon.  
M. W. P. Nolin, Charlemont.  
Stratton & Co Concord, N. H.

M. et Mde Wille Plamond, Lebanon.  
Mde P. Jordan, Lebanon.  
Miles Adelia et Laura Plamondon,  
Lebanon.

M. P. Lafrenière, St Johnsbury, Vt.  
Famille T. O. Plamondon, Lebanon.  
M. et Mde Nelson Langlois  
Mdes Béard et Brault  
M. et Mde Donat Béliveau  
M. et Mde J. Courtemanche  
Famille Joseph Plamondon  
M. Moïse Béliveau  
Robert F. Meach, White River Junc-  
tion.

M. et Mde D. Olivier, Lebanon.  
M. et Mde Felix Painchaud, Lebanon.  
M. et Mde Napoléon Normand, St  
Norbert.

M. Aimé Paquin, St Norbert.  
M. Jos Noël  
Miles A. et Ang. Drouin, St Norbert.  
Dr Massicotte,  
Mde Alb. Talbot,  
Mde P. Duval, Ham Nord.  
Miles A. et E. Lebel, St Norbert.  
Mlle L. Alie  
M. et Mde J. A. Gagné  
Mde J. Laurendeau  
Mde O. Toussaint, Verner, Ontario.  
Mlle R. Laurendeau, St Norbert.  
Mlle Emma Poisson,  
Mlle M. Hudon, St Paul de Chester.  
Mde Louis Hudon, Festev's Mills.  
Mlle C. Laurendeau, St Norbert.  
Mlle Jennie Lafond, Central Falls,  
R. I.

Mde A. Bilodeau, Kingsley Falls.  
Mlle A. Laurendeau, St Norbert.  
M. O. Lacourse, Lebanon.  
M. George Comtois, Lebanon.  
Miles Gracia, Eva et F. Plamondon,  
Lebanon.

M. J. T. Garrity, Lebanon.  
Mde Mack  
MM D et R Béliveau, Lebanon.  
Mde O. Lalloume  
M. E. L. Benoit  
Miles Dion  
M. et Mde J. Courtemanche, Lebanon.  
Bridgman & Son, Lebanon.  
Miles E. R. Laroche  
Mde Bellefleur  
M. Javvier Côte  
Famille J. Bergeron  
Miles Bonauc  
Mde Boie  
M. E. Coutemanche  
M. P. S. Lemay  
M. T. E. Buck  
M. S. Vaudeuil

**Mgr Bruchési, cardinal**  
Rome, 14. —Mgr Bruchési, arche-  
vêque de Montréal, qui est main-  
tenant à Rome, est considéré com-  
me le nouveau cardinal canadien  
le plus probable, en remplacement  
du cardinal Taschereau, décédé en  
1899.

**Une lampe fait explosion**  
Theftford Mines, 17. —Un ac-  
cident très grave est arrivé, hier, à  
Theftford Mines, dans le magasin  
de Mlle Delisle, modiste. Une  
lampe à gazoline qu'allumait Mlle  
Delisle a fait explosion et les véte-  
ments de l'infortunée ayant pris  
feu, celle-ci fut affreusement brû-  
lée à la figure et aux bras. La mal-  
heureuse victime était mourante,  
hier soir. Le commencement d'in-  
cendie qui s'était déclaré dans le  
magasin a été éteint facilement.

**Éveille-toi, Bébé !**  
On devrait faire en sorte que le  
réveil du bébé soit pour la mère un  
objet de joie et de plaisir, et non  
de terreur. Il devrait s'éveiller  
gai, joyeux, plein de vie, rafraîchi  
par le sommeil, disposé à passer  
une bonne journée.

Combien de mères ne redoutent-  
elles pas ses cris de détresse,  
sachant qu'il ennuiera tout le  
monde jusqu'à ce qu'il s'endorme  
ou qu'il prenne sa nourriture.  
Tous ces cris font la terreur de  
toutes les mères inexpérimentées.  
Mme Gabriel Barnes, Six Miles  
Lake, Ont., est une mère qui a  
appris, qui sait comment s'y pren-  
dre là-dessus ; elle écrit comme  
suit : " Mon bébé souffrait beau-  
coup d'indigestion et était de  
mauvaise humeur et sans pouvoir  
dormir. Je lui donnai plusieurs  
médicaments, mais ils ne lui firent  
aucun bien. Je me procurai alors  
une boîte de Tablettes Baby's  
Own, qui le soulagèrent pres-  
qu'immédiatement et lui firent  
tant de bien que je ne voudrais  
pas m'en passer aujourd'hui. Je  
recommande les Tablettes Baby's  
Own à toutes les mères comme le  
meilleur remède que j'aie jamais  
employé pour les enfants." Ces  
tablettes sont garanties ne contenir  
ni opium ni drogues délétères et  
peuvent être données en toute  
sécurité au plus jeune et au plus  
faible enfant. Vendues par tous  
les pharmaciens ou envoyées par  
la poste, franco, à raison de 25c la  
boîte à tous ceux écrivant directe-  
ment à The Dr Williams' Medicine  
Co, Brockville, Ont., ou She-  
nectady, N. Y.

**LE TRAVAIL DE LA FEMME**  
Conduit souvent à l'épuisement de la santé.  
Graves maux de tête, perte d'appétit,  
vertige, palpitation du cœur et au-  
tres douloureux symptômes suivent.

Les travaux de la femme de  
ménage sont multiples et souvent  
ennuyeux et il n'est pas étonnant  
que la santé d'un si grand nombre  
cède sous l'effort. Aux femmes  
faibles, fatiguées, épuisées, de par-  
tout, l'histoire de Mme Geo. L.  
Horton, la femme d'un cultiva-  
teur bien connu demeurant près  
de Fenwick, Ont., arrive comme  
une message d'espérance. A un  
reporter qui lui parlait de ce sujet,  
Mme Fenwick a dit : " Oui, je  
suis heureuse de donner mon té-  
moignage concernant le grand  
bien qui m'ont fait les Pilules  
Roses du Dr Williams, vu que  
mon expérience pourrait être utile  
à d'autres malades, il y a une com-  
plète d'années, ma santé commença  
à décliner et je souffrais d'anémie  
accompagnée des plus décourage-  
ants symptômes de cette affection.  
Je devins très émaciée, j'avais de  
douloureux maux de tête et je  
n'avais nul appétit. D'abord, je  
crus que le mal s'en irait, mais en  
cela je me trompais, car je conti-  
nuai à empirer. Mon cœur com-  
mença à battre violemment au  
moindre effort ; la nuit mon som-  
meil était interrompu, et, finale-  
ment, je contractai une mauvaise  
toux ; je pouvais à peine faire le  
plus léger travail dans la maison.  
Une tante, d'Angleterre, qui avait  
été malade, m'avait écrit que les  
Pilules Roses du Dr Williams  
l'avaient ramenée à la santé, et je  
décidai de faire l'essai de ces pilu-  
les. Après en avoir pris quelques  
boîtes, je remarquai une améliora-  
tion évidente dans mon état et  
après avoir pris les pilules encore  
pendant quelques semaines, le  
mal me quitta complètement. Je  
pus bien dormir pendant la nuit,  
la toux disparut ; les maux de tête  
qui me rendaient la vie si misé-  
rable, cessèrent, mon appétit revint,  
et je pus de nouveau faire facile-  
ment mes travaux de ménage. Je  
suis toujours reconnaissante en-  
vers les Pilules Roses du Dr Wil-  
liams pour le bien qu'elles m'ont  
fait, et je les recommanderai tou-  
jours aux personnes malades."

Les Pilules Roses du Dr Wil-  
liams ont obtenu d'anssi bons  
résultats chez d'autres hommes et  
femmes malades, et les nombreu-  
ses victimes de maladies dues à un  
sang pauvre et aqueux, qui essien-  
rent, suivant les directions, les  
pilules, seront bientôt dans la  
voie de la santé et de la force. Des  
marchands sans scrupules, qui se  
soucient plus de leur profits que  
de la santé de leurs clients, offrent  
souvent en vente des imitations.  
Voyez à ce que le nom au long,  
" Dr Williams' Pink Pills for Pale  
People," soit sur l'enveloppe qui  
entoure chaque boîte que vous  
achetez. Si votre marchand ne  
vend pas ces pilules, écrivez à la  
Dr Williams' Medicine Co., Brock-  
ville, Ont., qui vous enverra, fran-  
co par la poste, moyennant 50c la  
boîte ou six boîtes pour \$2.50.

### DR J. H. VICNEAU



Médecin Vétérinaire  
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Gradué et Médaille de l'Université  
Laval de Montréal.

J. A. HEBERT  
NOTAIRE,  
STANFOLD, P. Q.

Z. DUCHARME  
MARBRER  
VICTORIAVILLE

Ouvrages en marbre  
et en granit, Monu-  
ments, Epitaphes et  
Poteaux pour l'entou-  
rage des lots, etc.  
Une visite est solli-  
cité.

31 juillet, 1895.—1 a.

Meubles Meubles  
M. PAUL TOURIGNY  
Marchand  
De VICTORIAVILLE

À l'honneur d'informer ses nom-  
breuses pratiques et le public en  
général qu'il a fait d'importantes  
améliorations dans son

Department de Meubles

MEUBLES DE SALON

Assortiment pour salle à dîner

BUFFETS ETAGERES  
(Side-Boards)

Sets pour chambres à coucher  
Springs et matelas.

Chaises, Chaises, etc.

En raison de l'établissement  
d'une Manufacture de meubles à  
Victoriaville, les prix sont excès-  
sivement bas et peuvent rivaliser  
avec les prix des magasins de gros.  
Une visite est respectueuse-  
ment sollicitée.

8 septembre 96.—1 a.

Albion Hotel  
TENU PAR  
Pierre Maheu

PROPRIÉTAIRE  
Arthabaskaville, P. Q.

M. Pierre Maheu a le plaisir d'annoncer à  
ses anciennes pratiques, ainsi qu'au public en  
général, qu'il a de nouveau ouvert son hôtel en  
face du palais de justice.

Cet hôtel qui a été remis à neuf, par le nou-  
veau propriétaire, M. Pierre Maheu, offre tout le  
confort désirable au public et aux voyageurs.  
Chambres bien meublées, grand salon, cuisine  
de première classe, liqueurs de choix, cigares,  
etc.

Propriétaires à la semaine ou au mois.  
M. Maheu espère mériter l'encouragement  
du public et il promet satisfaction.  
Une visite sollicitée.  
PIERRE MAHEU  
Arthabaskaville, 1er mai 1900.—1 a.

HECTOR DUNN  
FABRICANT DE  
Ginger Ale, Cider, Soda, Ginger Beer,  
Eaux Gazeuses, Minérales, etc.  
VICTORIAVILLE, P. Q.

Victoriaville possède depuis quelques temps  
une fabrique d'eau gazeuse.  
M. Hector Dunn en est le propriétaire. Elle  
est ouverte depuis le 1er mai dernier.  
Toute commande sera remplie promptement.  
M. Dunn promet de donner satisfaction à  
tous.  
L'avenir demandez l'eau gazeuse préparée  
par Hector Dunn, de Victoriaville.

Maison à vendre

Une belle et grande maison à deux étages  
située sur la rue St-Louis à Plessisville, (troi-  
sième maison au sud de l'hôtel Doucet) au cen-  
tre des affaires, en emplacement 150 x 60 pds.  
Conditions faciles.  
S'adresser à  
FRANÇOIS LEHOUCQ,  
Sellier,  
Plessisville

### CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

P. H. COTE  
Avocat  
ARTHABASKAVILLE

Ancien Bureau de LAURIER, LAVER-  
GNE & COTÉ, rue de l'Eglise.

J. S. DOUCET  
AVOCAT  
ARTHABASKAVILLE

Bureau : près du palais de justice.

J. E. PERRAULT  
AVOCAT  
A ARTHABASKAVILLE

Bureau : En face du Bureau de Poste.

HECTOR GAUDET  
AVOCAT  
A VICTORIAVILLE

Bureau : Chez M. O. Gaudet, marbrier.

LAVERGNE & GARNEAU  
NOTAIRES  
Arthabaskaville

L. LAVERGNE, N. P. C. R. GARNEAU, L. L. L.

C. A. GAUVREAU  
NOTAIRE

Agent de la Cie. d'Assurance la  
"Queen"  
STANFOLD

FELIX CORMIER, L.L.B.  
NOTAIRE

Commissaire de la C. S. D. A.

Assurance : vie et feu.

Secrétaire-Trésorier.

WICKHAM OUEST, P. Q.

26 juin 1896.—1 a.

J. F. PARÉ  
NOTAIRE  
ST-CYRILLE DE WENDOVER

J. E. Blondin, M. D. L.  
Médecin-Chirurgien

Rue de l'Eglise, -- Arthabaskaville

9 août 94.—1 a

L. A. DUFRESNE  
INGENIEUR CIVIL  
Arpenteur Provincial et  
Fédéral,

Membre de l'Association des Ingénieurs Civils  
du Canada

COLLECTEUR DE BREVETS

Bureau : 664 rue King

M. Copain et "La Question"

"L'Echo des Bois-Francs" est d'une fécondité admirable.

Dans un mois, il a mis au monde trois écrivains également bien doués et remarquables par leur science, leur érudition et surtout la force du raisonnement.

Chose étonnante, notre confrère supporte bien une telle fécondité.

On a prétendu, il est vrai, en certains lieux, qu'il suivait une marche descendante. Nous ne pouvons nous ranger à cette opinion.

Pour nous, la palme appartient au dernier né : Monsieur Copain.

Esprit fin, délié, prime-sautier, Copain excelle à trancher les nœuds gordiens, à élucider, à trouver une "question". Chercheur opiniâtre, la science n'a pour lui aucun secret.

Jurisculte profond, il peut, au cours d'une savante dissertation légale, vous parler, de "piùle unionnienne", du Mont Pelée et de la Martinique. Et que sais-je encore!

Le tableau n'a rien d'exagéré. Et si vous voulez vous convaincre, lisez l'article qu'il publie dans "L'Echo des Bois-Francs" la semaine dernière. Vous serez étonné.

Copain a trouvé "la question" — que nous discutons depuis six semaines!

Après de longues et arides recherches, il a enfin compris de quoi il s'agit, et vite il s'est répandu dans "L'Echo", il a déversé sa science juridique, et autre.

N'anticipons pas. Tout le monde connaît l'origine de ce débat.

Un correspondant de "L'Echo" avait jugé bon d'attaquer certaines personnes et de critiquer une ordonnance de la cour supérieure remettant au shérif la vente des immeubles dans cette affaire de A. Gagnon & Cie.

L'Union a défendu la position prise par la cour, et a pris le fait et cause des personnes qu'on attaquait ainsi lâchement et fausement.

Nous soutenions que la cour avait le droit de rendre le jugement du 6 octobre, qu'elle avait bien agi, dans l'intérêt des créanciers, des faillis et du public.

La cause du retard, disions-nous, n'est pas cette ordonnance, mais la demande de révision faite par le curateur.

C'était là, avons-nous toujours pensé, tout le débat.

Les intéressés à l'affaire ont cru de même que là était le différend.

Erreur profonde. Nous nous sommes tous trompés. Copain a paru, et il a fait une découverte.

Il ne peut pas être question de l'ordonnance du 6 octobre, ni du retard apporté par le curateur. Il ne peut pas même être question des succès que le curateur a obtenus devant la cour de révision, la seule question, la "question" en un mot, — tenez-vous bien les cotes — est "que le juge peut autoriser le curateur à vendre des immeubles."

Et, Copain fier de son succès, s'est écrié : "zureka ; je l'ai trouvée."

Quelle découverte ! Et, dire que "ce droit existe depuis 30 ans" ! Comment se fait-il que M. le copiste si bien inspiré, disant-on, n'ait pas trouvé cela de suite ?

Copain ne pouvait laisser ses lecteurs sous le poids d'une semblable découverte, sans un mot d'explication.

En homme sérieux qu'il est pour montrer aux gens toute sa raison, il était tenu d'indiquer à quelle source il avait puisé son renseignement.

C'est ce qu'il a fait, car, après tout, il n'est pas égoïste, pas même mesquin.

Et onctueux, souriant, triomphateur, il a ouvert le code de procédure et a mis le doigt sur l'article 879.

Ce n'était pas assez, il fallait aller plus loin.

Et alors l'article 880 s'est dévoilé. Emu, ébahi, notre savant a lu : "les derniers réalisés par le curateur etc."

C'était suffisant. La lumière avait désormais illuminé son front, et de nouveau il s'est écrié :

"Voilà la question," avec deux points d'exclamation.

Enhardi par un tel succès — tant il est vrai que l'appétit vient en mangeant — notre jurisculte, soupçonnant peut-être que l'auditoire n'était pas bien convaincu, a poussé plus avant ses recherches.

La fortune a souri à son audace.

Et ne voilà-t-il pas qu'il trouve encore ces deux articles 879 et 880 "sont l'œuvre d'hommes compétents," et qu'ils ont été passés par "la législature qui fait les lois," par la législature, enfin, "qui nous a donné notre code de procédure."

Imaginez donc une "législature qui fait les lois" !

Jusqu'ici l'on croyait généralement que les lois étaient faites par les législateurs.

Cette erreur a vécu. Impossible de l'entretenir plus longtemps.

Dites-nous, ou moins, brave homme, où se trouve cette "législature qui fait les lois." Existe-t-elle encore, ou est-elle chose du passé.

Mais, dira-t-on, l'Union n'a jamais prétendu que le juge ne pouvait autoriser le curateur à vendre les immeubles ; il n'a jamais soutenu que les lois étaient faites par autre chose qu'une législature !

Nous le savons bien. Aussi fallait-il toute la finesse, l'élite et la sagacité d'un Copain pour tirer semblable conclusion.

Notre confrère de Victoriaville devrait retenir les services d'un si bon écrivain, et surtout d'un si fort avocat, afin que chaque semaine il nous soit donné de lire une colonne de dissertation légale.

Qui sait jusqu'où peut aller ce grand Copain. Il a découvert "la législature qui fait les lois," il pourrait peut-être ajouter un autre titre de gloire à son nom.

S'il allait tout d'un coup trouver l'article 890 qui dit : "il n'y a pas de révision ni appel des ordonnances rendues en vertu de l'article 879."

NOTES LOCALES

Les dépêches nous apprennent ce matin que sir Wilfrid Laurier, lady Laurier, sir William Mulock et M. Henri Laurier sont arrivés à Hot Springs, mercredi avant midi. Ils sont descendus à l'hôtel Homestead.

Sir Wilfrid paraissait en bon état de santé. Sir Wilfrid et ses compagnons de voyage sont enchantés des scènes pittoresques de la nature à Hot Springs. L'air est bon et vivifiant.

Tous les jours Sir Wilfrid se livre à de longues marches en la compagnie de Sir William Mulock, et de son frère, M. Henri Laurier.

Esperons que l'air de ces montagnes ramènera notre éminent compatriote promptement à la santé.

Sir Wilfrid Laurier a atteint hier sa soixante-et-unième année.

Né à St. Lin, le vingt novembre 1841, fils d'un modeste arpenteur, il est aujourd'hui, grâce à son travail, l'un des hommes les plus en vue de l'Empire Britannique.

Les Canadiens de toutes origines regrettent vivement que le premier ministre ne puisse fêter l'anniversaire de sa naissance en ce pays.

Sa santé fortement ébranlée l'a obligé à aller prendre du repos sous un soleil plus clément que le nôtre, à cette saison.

Tous ses concitoyens lui souhaitent un rétablissement prompt et entier.

Au nom des lecteurs de L'UNION DES CANTONS DE L'EST, nous offrons à Sir Wilfrid Laurier nos vœux les plus sincères de bonheur et de longue vie.

Il y a eu assemblée politique et agricole, mercredi, à Fecteau's Mills. MM. L. Lavergne, député de Drummond et Arthabaska, et W. Tobin, député de Richmond et Wolfe y ont pris part.

Tous deux ont parlé de la politique fédérale. Après eux, M. Mortuereux du département de l'Agriculture, Ottawa, a fait une conférence très intéressante sur l'agriculture.

M. de L. Rainville et M. de H. Gaudet étaient au village cette semaine.

Il nous a fait plaisir de voir que M. de Gaudet se retablit vite de la si grave maladie qu'elle vient de subir.

M. Gustave Perrault, avocat, de Roberval, était dimanche Phôte de son frère, M. J. E. Perrault, avocat.

M. A. Brissette, maître de poste, de Princeville, était ici mardi.

Un français, M. Tilgat, était de passage ici lundi. Il se dit être le célèbre chansonnier Dominique Bonnaud, collaborateur de Numa Blès et Lucien Boyer.

Réception toute intime, dimanche dernier, chez M. de L. P. Crépeau.

Mardi, le 25 novembre, à Sherbrooke, M. Albert P. Dorais, avocat distingué de Montréal, conduira à l'autel Mile Bella Cabana, fille de feu H. C. Cabana, en son vivant avocat et protonotaire du district de St-François.

M. Albert Dorais est très avantageusement connu dans le monde légal où il a su, bien que jeune, se créer une position enviable.

M. Dorais est le frère de M. de J. E. Méthot.

Nous avons appris avec chagrin que le jeune fils de M. de L. Belleau, Fernand, avait été obligé de subir une opération assez grave à la gorge.

M. de L. Belleau s'est rendu à Québec mercredi pour assister à cette opération qui a très bien réussi.

M. de Belleau est actuellement à Québec, auprès de son fils.

M. F. T. Savoie, gérant de la compagnie Savoie Guay, de Plessisville, était ici mardi.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Félix Dumont, qui a été si gravement malade des fièvres typhoïdes, se retablit promptement.

L'honorable P. A. Choquette a présidé cette semaine le terme de la cour supérieure et de la cour de circuit.

La cour sera ajournée demain à mardi le 25 novembre.

M. le juge se rendra à Drummondville lundi pour y tenir la cour de circuit.

M. P. McKenzie, avocat, de Richmond, était ici hier pour affaires devant la cour.

M. Fabbé Edge, chapelain de l'Hôtel-Dieu, nous a quittés cette semaine pour Aston Junction, nouvelle paroisse dont la direction vient de lui être confiée.

C'est M. Fabbé Guinon, de Québec, qui le remplacera à l'Hôtel-Dieu.

M. Elzéar Lachance, marchand, de Princeville, était ici mardi.

M. Joseph Gosselin, entrepreneur, de Lévis, était en notre village samedi.

Mlles Laplante, de Richmond, étaient en promenade à l'hôtel Perrault, lundi.

L'intercolonial a accordé à M. Joseph Gosselin, de Lévis, le contrat de la construction de latissus où se feront les réparations, à Chaudières. Le montant est de \$56,000.

MM. Elzéar Delagrive et Ernest Lecointe, de Stanfold, sont de retour du Manitoba où ils ont passé quelques mois pour visiter les terres. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

M. Delagrive se propose d'aller demeurer au Manitoba et serait disposé à vendre sa terre du 1er rang de Stanfold, à bon marché. Ceux qui aimeraient à avoir une belle et bonne terre devraient s'adresser de suite à M. Delagrive.

M. de F. X. Beaudet, qui était en promenade depuis quelques semaines, chez sa fille, M. de Alex. Julien à Nicolet, est revenue hier soir.

ARRÊTE LE TOUX ET CHASSE LE RHUME Les Tablettes Laxatives Bromo-Quinine guérissent le rhume en un jour. Pas de goût, pas de douleur. Prix 25c.

COURRIER DE LA SEMAINE

Une dépêche de Toronto nous apprend que le gouvernement de cette province a accepté la proposition d'un syndicat des Etats-Unis, relatif à l'établissement de 12,000 colons américains dans le Nouvel-Ontario.

L'invasion américaine se poursuit.

Le rapport officiel des banques d'épargne du gouvernement démontre que durant le mois de septembre les dépôts ont été de \$251,167 et les retraits de \$290,239, soit un excédent de \$39,072 des retraits sur les dépôts.

Echos des dernières élections : Trois citoyens franco-américains ont été élus à la législature du Montana, le 4 novembre : MM. E. J. Pelletier, de Butte-City ; L. S. Beaudry et Frédéric Gagner, de Deer-Lodge.

Une dépêche de Rome nous apprend que Mgr Chapelle a recommandé au Pape de nommer Mgr Sbarretti, ancien évêque de la Havane (Cuba), délégué apostolique au Canada, en remplacement de Mgr Diomède Falconio, transféré à Washington.

Il avait d'abord été question de Mgr Zalesski, en rapport avec la délégation apostolique du Canada ; mais ce prélat ayant décliné l'honneur qu'on lui destinait parce que le climat rigoureux de l'Amérique septentrionale ne lui disait rien de rassurant, après avoir passé dix ans dans l'Inde, le nom de Mgr Sbarretti aurait alors été proposé à Sa Sainteté Léon XIII et appuyé fortement par Mgr Chapelle.

Le terme de sir Olivier Mowat, lieutenant-gouverneur d'Ontario a pris fin mardi dernier, le 18 courant.

Il occupera cette position quelques mois encore.

On lit dans "L'Etoile," Mags. 4 "L'on ne saurait trop recevoir sur cette tendance de beaux esprits de notre langue, de mœurs, d'intérêts et de sentiments. D'autre côté, il semble y avoir un parti pris chez nos gouvernements de nous ravir notre caractère national, de nous décanadianiser. Pour faire face à ce double péril, il convient de cultiver l'esprit patriotique, l'esprit religieux et l'esprit d'ordre dans la vie civique ; mais pour mener de front ces trois vertus théologiques du patriotisme, il faut être citoyen, c'est-à-dire qu'il faut être naturalisé."

Plusieurs colons ont quitté ces jours derniers le comté de Cornwall-Stormont, province d'Ontario, pour aller s'établir dans la vallée de Metapedia, à Causapescal. Voici ce qu'ils ont dit au bureau de colonisation de Montréal :

"Le comté de Cornwall Stormont était favorable autrefois au commerce de bois ; mais aujourd'hui, au point de vue de la culture, il ne vaut plus rien, et nous désirons revenir dans la province de Québec, où on trouve toujours un endroit que le colon peut à la fois défricher et cultiver avec avantage."

M. de passage cette semaine : MM. V. Dionne, St Paul de Chester, Auguste Provencher, Fecteau's Mills, M. Ross, Reedsdale, Pierre L'Heureux, Stanfold, F. X. Bisson, marchand, F. H. Préfontaine, Lyster, Firmin Prizcau, marchand de bois, Belleil.

ON DEMANDE.—Un apprenti ferron. Un homme d'une année ou deux d'apprentissage sera préféré.

S'adresser à M. Médéric Paris, Arthabaskaville.

MUTATIONS ENTREES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DU COMTE D'ARTHABASKA, DU 14 NOV 1902 AU 21 NOVEMBRE 1902.

VENTES Joseph Labbé à Paul Tourigny, p. 459 Ste Victoire.

Venceslas Dionne à Godfroid Daigle, p. 22 St Paul.

Napoléon Campagna à Wilfrid Morin, 393 et 394 Ste Hélène.

Edouard McGra à Achille Marcotte, 1/2 N. E. 100 Horton.

Alfred Piché à Elie Piché, p. est 745 Bulstrode.

Marcel Després à Siméon Nault, p. 23 du 12ème r. Stanfold.

Joseph Trudel à Noël St Laurent p. 616 Bulstrode.

Dame Victorine Vigneault à Octave Hébert, 41-105 Bulstrode.

J. B. Monfette à Dieudonné Girard, p. 453 Ste Victoire.

Alexandre Allie à Wm Turcotte, p. 379 St Norbert.

Le Shérif à Alfred Martineau, 369 et 371 Warwick.

Alfred Morin à Henri Darand, p. 309 St Norbert.

Henri Durand à Alfred Morin, p. s. e. 141 St Norbert.

Pierre Gagné et ux à F. X. Couture, 434 Ste Victoire.

Paul Lavigne à Albert Hamel, 286 Ste Victoire.

DONATIONS Godfroid Daigle à Onésime Daigle, 77, 78, p. n. de 1/2 E. 84, p. 22 St Paul, avec servitude d'eau sur 76 et droit de passage sur 1/2 Est 84 St Paul.

Godfroid Daigle à Philippe Daigle, 76 et p. s. de 1/2 E. 84, St Paul et servitude sur 84 St Paul.

Dame Uldégonde Couture à Pierre Châtigny, p. 554 Warwick.

Philippe Piché à Alfred Piché p. o. 745 Bulstrode.

J. Artur Lambert à L. Joseph Lambert, p. s. e. 323 Ste Victoire.

Henri Gaudet à Donat Gaudet, p. e. 205 Bulstrode.

BAIL A RENTE J. B. Monfette à Ernest Blanchette, p. 454 Ste Victoire.

MARIAGE Albert Brunelle et Demoiselle Amanda Fortin.

TRANSPORT Adolphe Desharnais à Venceslas Dionne sur Alphonse Martel.

MGR SBARETTI Washington, 19.—Mgr Sbarretti n'avait reçu aucun avis officiel de sa nomination comme délégué apostolique au Canada lorsqu'un agent de la "Presse Associée" l'a vu hier ; mais il a dit qu'il pensait que la nouvelle était vraie. On lui avait dit qu'une telle nomination serait faite, puis on avait changé d'idée et on voulait l'envoyer dans l'Inde. Il est très content du nouveau changement, car il préfère le Canada à l'Orient. Mgr Sbarretti a dit qu'il partirait pour le Canada aussitôt qu'il serait officiellement avisé de sa nomination. Il demeurera à Ottawa.

MACHINES A COUDRE DE "DAVIS"

en vente a vingt-cinq dollars

CHEZ J. B. OUELLET, ARTHABASKAVILLE.

Septembre 1902

UNE BANQUE A LA MAISON

VOUS AVEZ LA CAISSE

NOUS GARDONS LA CLEF

Cela ne Coute Rien

La Banque de Québec annonce qu'elle a adopté le système de banques auxiliaires par lesquelles les personnes qui désirent économiser leur argent, peuvent le faire facilement par l'accumulation et les dépôts d'une manière qui leur soit profitable.

Les petites banques d'épargne telles qu'indiquées par l'illustration ci dessus, sont fortes, en acier, et munies d'une bonne serrure qui ne peut être ouverte, excepté à la succursale de la banque de Québec, où les dépôts peuvent être faits.

Pour \$1.00 chacune, la banque de famille est louée à ceux qui se proposent de faire des dépôts placés en sécurité, et par conséquent, remboursés sur le retour de la boîte en bonne condition.

On peut s'attendre à ce que la personne louant un petit coffre-fort, l'apposera à la Banque au moins une fois par mois, pour que le contenu soit mis à son crédit ; l'intérêt accordé est de 3 pour cent par année, sujet aux conditions contenues dans le livre que la dite personne recevra.

On peut se procurer ces coffres-forts à la Banque de Québec, Québec, rue C S 111 ; Hôte-Ville et St-Roch, rue Ste-Catherine, Montréal, St-Georges, Beauce, St-H ; et Montréal, Victoriaville, Thetford Mines et St-Romald.

La Librairie de Victoriaville

POURQUOI POUVONS-NOUS VENDRE

JOUETS, JEUX, POUPEES,

A une énorme réduction sur les prix courants ?

Justement à cause des énormes commandes que nous avons dû donner pour les avoir à nos prix.

LES PROPORTIONS DEMESUREES DE NOTRE ASSORTIMENT NOUS JUSTIFIENT ET NOUS FORCENT DE VENDRE A TRES PETITS PROFITS

L'EMERVELLEMENT DES ENFANTS

La plus Grande Exposition qui ait encore été faite de tous les jouets imaginables.

Poupées, tous genres et grandeurs. Jeux intéressants. Articles de fantaisie en variété indéfinie. Etrennes pour tous.

Prix des Jouets, Jeux et Poupées variant de 1 cent à \$2.00 la pièce.

Département de cadeaux

Cadeaux de fête. Cadeaux de nocces. Les prix sont à la portée de tous. Venez en foule.

AUGUSTE BOURBEAU, propriétaire.

Elections Partielles

Départ de Mgr Falconio

Mort de la marquise de Chambrun

Paris, 19.—La marquise de Chambrun, dernière petite fille de la Fayette est morte hier. Elle était la mère du marquis de Chambrun, député.

Blanes de rôle d'évaluation à vendre à ce bureau.

Demandez le corset belge chez J. B. Ouellet.

GUÉRISSEZ LE RHUME EN UN JOUR. Les Tablettes Laxatives Bromo-Quinine. Les pharmacies vendent le prix 25c. et elles ne guérissent pas. Signature J. W. Ouellet sur chaque boîte.

BONHEUR MANQUE

Quand je quittai les paysans Qui veillaient sur mes premiers ans Dans une bourgade endormie, Je ne pleurai pas les bons vieux Mais Lison, l'enfant aux beaux yeux Que j'appellais : "Ma bonne amie !"

Je l'emmenai, le dernier soir, A travers les champs de bled noir Promener dans le clair de lune Et lui jurai, dans un baiser, De m'en revenir l'épouser Quand j'aurais trouvé la fortune !

Mais à la chercher, comme un fou De-ci, de-là... je ne sais où, Mon existence s'est passée ; Et ce n'est que de loin en loin Que je songeais au petit coin Où m'espérait "ma fiancée !"

Enfin, par un beau jour d'été, Vieilles sans n'en être doué, Je revins dans notre village : Une petite fille en deuil Jouait au soleil sur un seuil, Près d'une vieille au doux visage

Et la fillette, trait pour trait, Me parut le vivant portrait De ma camarade d'enfance : C'était bien l'azur de ses yeux Et l'or de ses cheveux soyeux, Et son sourire d'innocence !

"Ta maman, lui dis je tout bas, Se nomme Lison, n'est-ce pas ?" "Maman ? Elle est au cimetière. Mais si Lison, certainement, N'était pas le nom de maman, C'est celui de bonne grand-mère !"

Et, le cœur rempli de remords, Je me penchai vers les yeux morts De l'aëule assise à sa porte Où comme dans un vieux miroir, Un court instant, je crus revoir, Notre jeunesse à jamais morte !

Puis j'em brassai, comme jadis, Un front d'enfant, et je partis Trés vite, sans tourner la tête... Mais seul, au bout du grand chemin, Très longtemps, le front dans la main J'ai sangloté... comme une bête !... THÉODORE BOTREL.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Drummondville

M. W. A. Dubé, s'intendant de l'intercolloque pour la division de Montréal à Ste Flavie, en compagnie de M. William Mitchell, a examiné les terrains pour l'air d'une gare. On dit même que le gouvernement a l'intention d'y construire des usines et de faire de Drummondville un chef lieu de division.

Brompton Falls

Les travaux d'exhumation des corps de l'ancien cimetière sont complètement terminés. On doit commencer immédiatement la construction d'un charnier dans le nouveau cimetière.

Theford Mines

Mlle Odélie Delisle, victime de ce pénible accident que nous avons déjà relaté, prend un mieux sensible. Elle a la figure toute tuméfiée et le bras gauche horriblement brûlé.

Lac Mégantic

Une nuit de la semaine dernière, un individu nommé Campbell, résidant à Milan, a été trouvé gisant sur la rue des Erables au Lac Mégantic. Il avait une profonde blessure au front une autre en arrière de la tête, sans compter les écorchures des mains et les renforcements du thorax. On le transporta à l'hôtel Queen où des citoyens dévoués lavèrent ses plaies à l'eau tiède en attendant la venue du Dr. Codere qui dut recoudre les plaies du blessé. Pour tout remerciement, il lança l'insulte à l'adresse des Canadiens français. Ce fut l'unique salaire des personnes charitables qui en avaient pris soin.

Inverness

M. J. G. Rousseau, greffier de la Cour de Circuit à Inverness a été chargé par le conseil du comté de Mégantic de s'occuper de l'érection d'une nouvelle municipalité dans la paroisse de Ste Julie et de faire rapport à la prochaine session du conseil de comté. Ces démarches ont été prises à la suite d'une requête signée par une partie des habitants de Ste Julie qui désirent se séparer de la municipalité actuelle et s'ériger en nouvelle municipalité.

Windsor Mills

M. E. H. Bégin, notaire, a été nommé greffier de la cour du Magistrat pour le comté de Richmond, à Windsor Mills.

Wickham

Une assemblée spéciale du Conseil Municipal du Canton de Wickham, tenue le 9 novembre 1902, à laquelle étaient présents, Pierre Boisvert, maire, Telesphore Allard, Jérôme Duff, John McCabe, Robert Skillen, conseillers, Monsieur John McCabe, secondé par M. Jérôme Duff, a proposé : "10 Que les plus sincères condoléances et les plus profondes sympathies de notre conseil soient offertes au Révérend Monsieur Gravel, à l'occasion de la mort de son frère bien-aimé, décédé à l'Avenir, le 7 courant." Monsieur Telesphore Allard, secondé par M. Robert Skillen, a proposé : "20. Qu'une copie des présentes résolutions soit transmise au Rév. Monsieur le curé,

ainsi qu'à la famille." Le tout fut unanimement adopté.

(Signé) P. M. BOISVERT, Maire. J. O. CAVA, Sec.-Trés.

Sherbrooke

Hier, la Banque des Cantons de l'Est a fait brûler des vieux billets de banque, au montant de \$175,000. Ce sont des billets effacés ou déchirés et qu'elle ne veut plus remettre en circulation que la banque détruit ainsi. Ces billets ont été déchirés en morceaux et jetés dans les grands fourneaux de la manufacture Paton.

Farnham

Il ne fait pas toujours bon aller aux "Epluches" de bled d'Inde qui se donnent encore dans nos campagnes, surtout ici dans la paroisse. Il y pleut quelquefois plus de coups de poing et de bâtons que de bled d'Inde rouge. La semaine dernière, à une de ces réunions si pîsées de nos "campagnards", une dispute s'éleva entre gens de campagne et gens de ville, de paroles en paroles, on en vint aux coups. Les fanoux s'éteignirent, les poings, les bouteilles, les bâtons, les perches se mirent de la partie et dans cette grande, au milieu d'une obscurité compacte se livra un combat homérique. La victoire longtemps disputée, se déclara à la fin, non sans quelques anicroches, en faveur des campagnards. Les villageois, qui avec des yeux au beurre noir, qui avec des épaules disloquées, qui avec les reins plus ou moins cassés, se sauvèrent en jurant, mais un peu trop tard qu'on ne les y reprendrait pas à jouer du bled d'Inde rouge dans les "Epluches."

La mission des commissaires d'écoles

Comment ils doivent faire leur devoir

Nous détachons ce qui suit d'une conférence donnée à Waterloo dimanche par M. Magnan, sur l'instruction publique : Les parents qui veulent sérieusement servir la cause de l'instruction publique, et partant celle de la jeunesse, doivent commencer par choisir des commissaires sérieusement disposés à faire progresser les écoles de la paroisse. C'est là une question de la plus haute importance. Ces commissaires ont pour mission de faire observer avec honnêteté et intelligence la loi d'éducation. Ils doivent, entre bien d'autres obligations, construire des bâtiments scolaires conformes aux règles de la pédagogie et aux lois de l'hygiène ; enlever les alentours de l'école ; meubler la classe et en orner les murs, en vue des besoins de l'enfance et des nécessités de l'enseignement ; engager des instituteurs ou des institutrices, compétents, les payer sans mesquinerie, les traiter avec égard ; voir au chauffage, au balayage et au lavage des classes et non imposer cette charge au titulaire de l'école ; en un mot, les commissaires ont les mandataires et les pères de famille et de l'Etat.

Ah ! les commissaires d'écoles qui remplissent les devoirs de leur charge avec générosité et patriotisme, comme ils font du bien à leur pays !

En dotant leur municipalité d'écoles primaires réellement efficaces, ils offrent à toute une jeune génération des moyens d'instruction puissants et faciles :

En bâtissant des écoles confortables, dont le séjour sera agréable aux élèves, ils accomplissent un acte de justice envers l'enfance qui a droit aux égards et aux prévenances des parents ;

En pourvoyant chaque école d'un petit terrain entouré d'arbres et orné de plantes et de fleurs, ils inspirent aux enfants l'amour de la vie champêtre ;

En confiant les écoles à des institutrices dignes de leur haute mission, et en ne reculant pas devant la dépense qu'il faut s'imposer pour s'assurer les services de telles personnes, ils contribuent de la manière la plus intelligente et la plus directe possible à procurer au peuple les bienfaits innombrables d'une bonne instruction primaire ;

En visitant les classes au terme de la loi et en distribuant des récompenses bien choisies, ils développent parmi les enfants un esprit d'émulation des plus louables.

Enfin, en faisant leur devoir, simplement leur devoir, les commissaires d'écoles acquièrent des titres nombreux à la reconnaissance de leurs concitoyens.

Signes et Présages

Si on veut se former une idée de l'état actuel des choses en France, on n'a qu'à lire le court article que publie, sous le titre ci-dessus, le "Figaro". Voilà, certes, une autorité qui n'est pas suspecte de partialité cléricale :

Les évêques sont déferés au Conseil d'Etat et les émetteurs de Dunkerque jouissent en liberté du droit à l'émeute. Ce parallèle, ou plutôt ce contraste, que j'ai pas cherché et qui m'est fourni par les événements, donne sans doute à réfléchir. Il est de nature à frapper l'esprit des insouciantes et à rendre la vie aux aveugles. Il met en lumière l'anarchie dans laquelle nous vivons depuis un assez long temps et qui a cessé d'être latente.

Si, en adressant une pétition aux Chambres, les évêques ont violé le Concordat, ils se sont mis dans leur tort. Mais la question est controversée et, dans tous les cas, on voudrait bien admettre que ce tort est véniel, car si le Concordat est condamné, le bon sens les absout. En bonne logique, était-il plus défendu aux évêques de pétitionner en faveur des moines qu'on empêchait de danser ? N'oublions pas que tout le parti libéral fut pour Paul Louis.

Mais soit ! les évêques ont "abusé". On conviendra au moins qu'ils ont abusé modérément. Il faut croire que je ne sais pas lire entre des lignes épiscopales, car j'avoue très sincèrement que leur pétition m'avait semblé tout à fait respectueuse des pouvoirs publics. Je trouvais même que l'humilité chrétienne y était poussée un peu loin. Comment ! les papiers, les canoniers, les casseurs de pierres, tous les corps d'état, toutes les corporations, tous les syndi-

cats de mineurs et autres ont le droit d'envoyer des pétitions au Parlement, et les évêques ne l'auraient pas !

Ils ne l'ont pas, c'est entendu. On leur applique la réprimande. On abusera contre eux de l'abus qu'ils ont commis. On les condamnera, au nom de la lettre qui tue. Quant à l'esprit qui vivifie, on s'en servira pour amnistier, pour encourager les grévistes de Dunkerque. On dira que le droit de grève est mutilé, s'il n'implique pas le droit à l'émeute, c'est que la liberté du chômage n'existe plus si on laisse exister, à côté d'elle, la liberté du travail. On dira surtout qu'il ne faut envoyer ni troupes, ni gendarmes sur le théâtre des grèves parce qu'on provoque le désordre sous prétexte de le réprimer. C'est là la thèse que les auteurs socialistes ont développé pendant deux jours à la tribune, sans qu'un seul député du bloc se levât, indigné, pour leur répondre. Le bloc pense qu'il est beaucoup plus urgent d'abroger la loi Faloux que d'arrêter ceux qui pillent les magasins et mettent le feu aux marchandises. Des témoins oculaires nous donnent des détails d'où il résulte que le port de Dunkerque a été, mardi soir, dans la même état qu'il y a quatre ou cinq ans la rue Babouze, à Alger.

A OTTAWA

M. Bernier succède à M. Tarte comme membre du bureau du Trésor. Le bureau est maintenant composé de M. Fielding, sir Richard Cartwright, M. Blair, M. Sutherland, sir Wm Mulock et M. Bernier et sir Wilfrid Laurier, ex officio.

Il est possible qu'à la prochaine session le gouvernement soumette à la chambre un projet pour la création d'une réserve navale qui ressemblerait quelque peu à notre milice. On érigerait des stations navales dans chacune des provinces Maritimes et Québec. Les recrues recevraient l'instruction qui leur permettrait de faire le service sur des navires de guerre.

Au conseil des ministres lundi après-midi on a fait les nominations suivantes :

JUGE EN CHEF DE LA COUR SUPREME

Juge en chef de la Cour Suprême du Canada, l'honorable sir Henri Elzéar Taschereau, vice, sir Henry Strong, démissionnaire.

JUGE PUISNÉ DE LA COUR SUPREME

L'hon. John Douglas Armour, juge en chef d'Ontario, nommé juge puisné de la cour suprême pour remplir la vacance causée dans la représentation d'Ontario par la retraite du juge Strong.

NOUVEAU JUGE EN CHEF D'ONTARIO

L'hon. Charles Moss, juge de la cour d'Appel de l'Ontario, est nommé juge en chef d'Ontario, pour succéder au juge Armour.

NOUVEAU JUGE D'ONTARIO

M. John James Maclaren, C. R., de Toronto, est nommé juge puisné de la cour d'Appel de l'Ontario, pour succéder au juge Armour, promu au poste de juge en chef.

COMMISSION DES STATUTS

La commission pour la refonte des statuts de la Puissance, est officiellement nommée :

Président, l'hon. sir Henry Strong. E. L. Newcombe, C. R., sous ministre de la justice. A. Power, C. R., du département de la justice. J. W. E. Roscoe, C. R., de Kentville. N. E. E. R. Cameron, C. R., greffier de la cour suprême. Henry Robertson, C. R., de Collingwood, Ont. Thomas Metcalfe, C. R., de Winnipeg Man. L. P. Sirois, notaire de Québec. Secrétaire anglais, Charles Murphy, avocat d'Ottawa. Secrétaire français, Horace St Louis, avocat de Montréal.

Mort d'un député conservateur

Bracebridge, 19.—M. Angus McLeod, député d'Ontario Nord, est mort à l'hôtel St Paul, Vancouver, à minuit, mardi. M. McLeod accompagné de sa femme, a quitté Bracebridge dans les premiers jours d'octobre, pour une longue excursion dans le Manitoba et la Colombie Anglaise. Il y a trois semaines, il est tombé malade de la fièvre typhoïde et vendredi dernier il a subitement emporté, pris d'une syncope dont il n'a pu se remettre.

M. McLeod a fait, toute sa vie, le commerce de bois et était avantageusement connu dans toute la province comme un habile homme d'affaires. Il était très populaire à Bracebridge où il demeurait depuis plusieurs années. M. McLeod était conservateur et a été élu député d'Ontario Nord au parlement fédéral, aux dernières élections générales, lorsqu'il a battu M. Duncan Graham. Il était âgé de cinquante ans. Ses restes mortels seront transportés à Bracebridge pour y être enterrés.

L'immigration du Canada

Le total des immigrants arrivés en Canada durant l'année fiscale finissant le 30 juin dernier, se chiffre de la façon suivante :

Table with 2 columns: Nationality and Number. Includes: Etats-Unis (26,388), Iles britanniques (17,259), Autriche (6,870), Russie et Finlande (3,759), Scandinavie (2,451), Allemagne (1,048), Hongrie (1,048), France et Belgique (654), Divers pays (7,902). Total: 67,379.

Ce chiffre accuse une augmentation de 18,230 immigrants sur le total de l'année 1901.

L'Exposition de St-Louis

Sera ouverte en 1904

Le Congrès, avec l'approbation d'un Président des Etats-Unis, a décidé qu'une Exposition Internationale, en commémoration du Centenaire de l'achat de la Louisiane, serait tenue à St-Louis en 1904.

Certains journaux nous ont déjà fournis des aperçus intéressants à ce sujet. St-Louis est située sur la rive ouest du fleuve Mississippi, près de Missouri. Elle est à moitié chemin de New York et de San Francisco, du golfe du Mexique et des Grands Lacs. Sa population est de 600,000 âmes, elle est en importance la quatrième cité des Etats-Unis. Sa superficie est de 61-2 milles carrés et son étendue sur la rive du fleuve est de 20 milles ; elle renferme 8,000 manufactures ; c'est au point de vue industriel la quatrième cité de l'univers. Vingt-quatre lignes de chemins de fer y convergent.

Elle peut aisément, par ses hôtels et ses maisons particulières, loger et nourrir à des prix raisonnables des millions de visiteurs.

La cérémonie de dédicace des terrains et des édifices aura lieu le 30 avril 1903 et l'Exposition sera ouverte un an après cette date.

UN CLAIM A VICTORIAVILLE

Le soussigné désirant se retirer d'affaires pour ne s'occuper que d'agriculture et d'industrie, offre à vendre son stock de marchandises et louer ses places d'affaires à des conditions très avantageuses. Ce n'est pas trop dire que c'est une des meilleures places d'affaires de la province. C'est une occasion exceptionnelle pour ceux qui désirent faire fortune.

PAUL TOURIGNY, Marchand, VICTORIAVILLE, P. Q.

L'INSTRUCTION

Samedi dernier a eu lieu, à Valleyfield, la distribution des prix à l'institut fondé par M. Galt.

M. Galt, on le sait, est le principal actionnaire de la grande usine de coton qui fait la prospérité de cette ville.

Sur le terrain même des vastes usines, il a établi une école, un institut qui porte son nom.

Nous avons eu, à diverses reprises, le plaisir de visiter cette belle institution.

L'exemple donné par M. Galt devrait être suivi, imité par ceux qui ont de la fortune.

Instruisons-nous. Donnons à notre population l'outillage intellectuel qui, à notre époque, est l'un des éléments essentiels du succès.

La Province d'Ontario, sous ce rapport, est dans une situation supérieure à la nôtre. Il n'y a aucun doute sur ce point. Ceux-là seuls s'insurgent contre l'avis que nous exprimons aujourd'hui, qui n'ont pas lié connaissance avec notre province-sœur.

Ne fermons point les yeux, et surtout ne nous livrons point au découragement. Il n'y a aucune raison d'en agir ainsi. Nous ne pouvons, d'ici à quelques années, opérer dans notre système d'instruction publique, les changements, les améliorations qui mettront notre population en état de lutter avec ceux qui nous entourent.

Nous avons, pour atteindre ce but, de la matière première en abondance. Il n'y a qu'à améliorer, qu'à moderniser notre système actuel.

Il nous faut payer mieux notre corps enseignant, il nous faut de meilleures maisons d'école, il nous faut enfin une organisation qui jusqu'ici nous a manqué.

Les syndicats d'élevage

17 nov.—Nous apprenons qu'un syndicat de cultivateurs vient de se former dans le comté de Verchères sous la présidence de M. T. H. Archambault, de St Antoine, pour faire l'achat d'un étalon. On ne saurait assez, encourager les éleveurs à se grouper pour acheter en commun des reproducteurs d'élite. En effet, ce qui est trop onéreux pour l'effort d'un seul devient réalisable et peu dispendieux sous l'action de la coopération. Après avoir examiné les différentes races qui peuvent concourir à l'amélioration de l'espèce chevaline, le syndicat en question a fixé son choix sur la race ardennaise de Belgique. On sait que le gouvernement de Québec et plusieurs éleveurs ont fait récemment importer quelques types de cette race très en vogue en Europe pour produire des chevaux utiles et propres à tous les usages. Il est à souhaiter que l'exemple donné par le comté de Verchères soit bientôt suivi dans les autres comtés.

NAISSANCES

A Arthabaskaville, le 16 novembre courant, l'épouse de M. Ed. Miville, une fille. Parrain et marraine M. et Mde Honoré Boucher.

A St Christophe, le 20 novembre courant, l'épouse de M. Siméon Laroche, un fils. Parrain et marraine M. et Mde Joseph Laroche.

Canada Province de Québec Cour de Circuit District de Beauce No. 585

Amédée Dionne, commerçant, de la paroisse de St-George, district de Beauce, Demandeur, vs. Cléophas Roy, autres fils de St-Vital de Lamiton et mainteneur de l'enz inconnus. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les mois. St-Joseph, Beauce, 13 novembre 1902. TALBOT & VEZINA, G. C. O.

MM Godbout & Ferron, Près du demandeur.

SIMON LEMAY

MARCHAAD VICTORIAVILLE, P. Q.

M. Lemay tient maintenant son magasin en face de la résidence de Dr Poulin, à quelques pas du marché de Victoriaville.

LIQUEURS LIQUEURS !

Ceux qui ne vivent pas uniquement d'eau fraîche trouveront au magasin de M. Lemay des liqueurs de première qualité, Brandy, Gin, Rye, Whisky, Vin, Bière, etc.

Une visite est sollicitée.

AVIS

AVIS est par le présent donné, que les soussignés s'adresseront à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte d'incorporation, incorporant en ville le village d'Arthabaskaville, sous le nom "d'Arthabaskaville". Par ordre du conseil.

T. MAHUR, maire. ADELARD PICHÉ, Sec.

JAMES HENDRY

46 Rue St-Jean, Syracuse

Désire annoncer qu'il est assuré l'agence de la compagnie de tapisserie Empire, et qu'il est prêt à montrer des échantillons d'aussi de 500 patrons, produits de meilleurs artistes et notoriétés d'Amérique et d'Europe, pour

5 ets à \$1.00 le rouleau

Le tout est en stock et prêt à être livré immédiatement

UN CLAIM A VICTORIAVILLE

Le soussigné désirant se retirer d'affaires pour ne s'occuper que d'agriculture et d'industrie, offre à vendre son stock de marchandises et louer ses places d'affaires à des conditions très avantageuses. Ce n'est pas trop dire que c'est une des meilleures places d'affaires de la province. C'est une occasion exceptionnelle pour ceux qui désirent faire fortune.

PAUL TOURIGNY, Marchand, VICTORIAVILLE, P. Q.

Norwich Union

Société d'Assurance contre le Feu NORWICH ASSURANCE CO. LTD. ÉTABLIE 1797

Capital payé... \$2,500,000.00 Fonds de réserve... 2,250,000.00

BUREAU DES DIRECTEURS Wm. Molson Macpherson, Président. S. H. Ewing, Vice-président.

W. M. Ramsey, Saml. Finlay, J. P. Cleghorn, H. Mackland Molson, F. C. Henshaw, JAMES ELLIOT, Gérant général.

Bureau Central Prov. de Québec Temple Building, Montréal. GEORGE LYMAN, Surintendant. C. LEBLANC, Jr Agent.

AVIS

Je donne par les présentes avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom ou autrement par ma femme.

PIERRE FAUCHER, Cultivateur, St Ferdinand d'Halifax. Co. Mégantic.

Maddington Falls Hotel

OCTAVE PETIT & CIE PROPRIÉTAIRE.

Maddington Falls, P. Q.

Ce vaste et magnifique hôtel, situé dans un endroit charmant, au centre des affaires, est le rendez-vous du public voyageur. On y trouve tout le confort désirable. L'aménagement y est du dernier goût. Les chambres y sont spacieuses et bien éclairées.

EXCELLENTE CUISINE, LES MEILLEURS LIQUEURS, CIGARES DE CHOIX, ETC.

Aussi chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour une pile isolée, à St-François, Ile d'Orléans, P. Q." seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 28 novembre 1902, inclusivement, pour la construction d'une pile isolée à St-François, Ile d'Orléans.

Les plans et devis pourront être vus aux bureaux de M. Ph. Béland, bureau de poste, Québec ; de M. J. Ls. Michand, ingénieur résident, chambre 411, Banque des Marchands, Montréal, ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de mille piastres (\$1,000.00), et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis. Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 8 octobre 1902.

N B—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère.

AVIS DE FAILLITE

IN RE Dame A. BEGHARD VICTORIAVILLE, Abente.

Vente par enchère, MERCREDI, le 19 NOVEMBRE 1902, à 11 heures A. M., au No 69 rue St-Jacques, savoir :

Marchandises sèches... \$1700.00 Modes... 298.53 Garnitures du magasin... 47.25 Dettes de livres... 36.39 \$2099.77

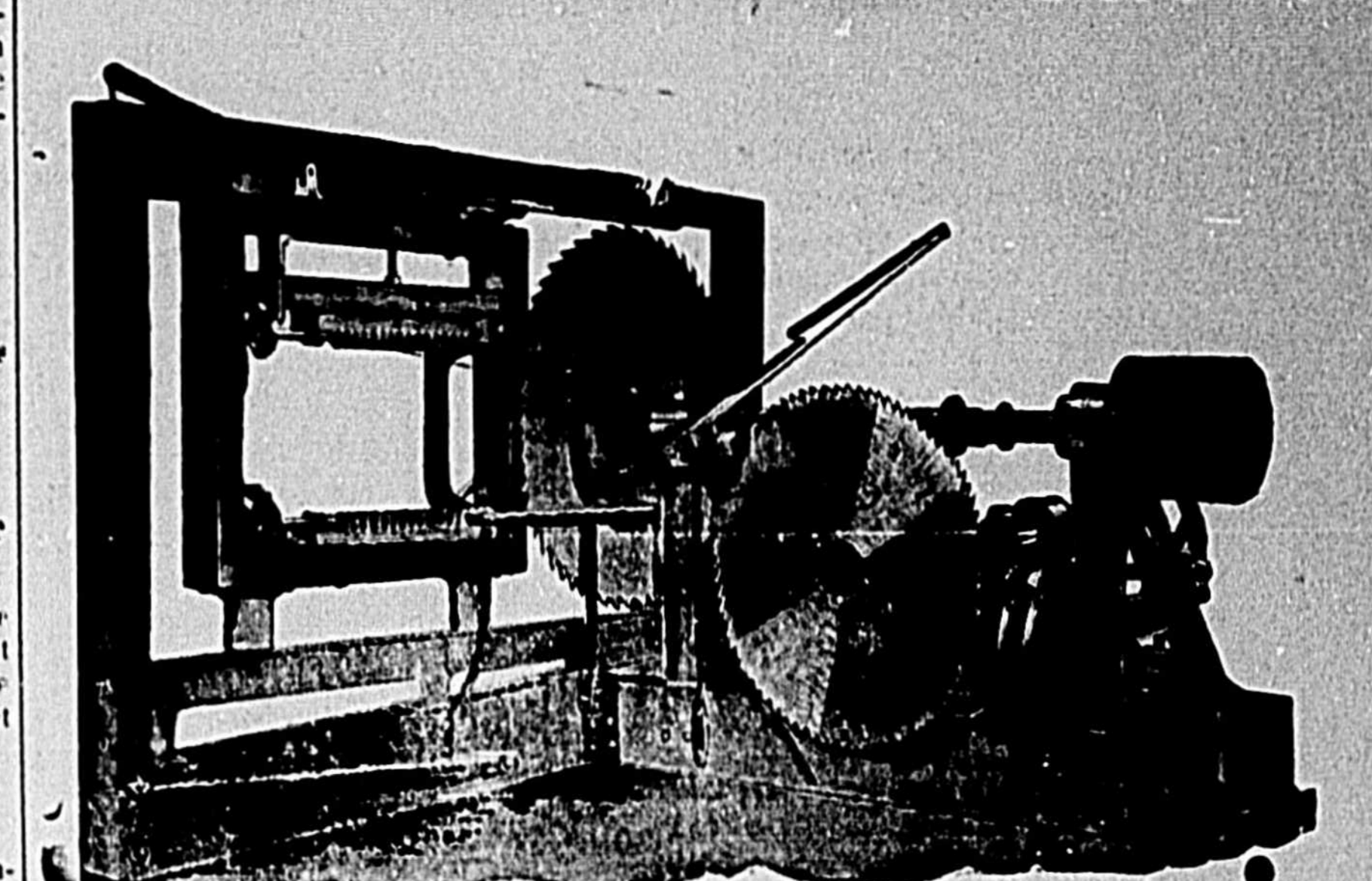
Conditions: Comptant

Le magasin sera ouvert pour inspection le 18 novembre 1902.

Pour autres informations, voir les soussignés. CHARTRAND & TURGON, Curateurs, 180 St-Jacques, Montréal.

MM. MARCOTTE & FRERES, Encanteurs.

Machine a Bardeaux



LA COMPAGNIE SAVOIE-GUAY, PLESSISVILLE, FABRICANTS DE

Turbines hydrauliques améliorées de diverses dimensions, Moteurs à Gazoline, Mécanismes de Scie ronde, Débiteuses doubles, Machines à bardeau, Raboteuses-embouvettes, Machines à façonner le bois, Machines à moulures découpées (shapers), Machines à lattes, Scies à ruban, Rouleaux à polir, Godenards à table, à buscule et suspendu pour la bois de corde et pulpe, Articles de Fromageries et Beurriers, Générateurs à Gaz Acétylène, Arbre de couche, Supports, Paliers, Poulies en fonte et en bois, Pompes Buck, et enfin toutes espèces de machines pour moulins à scies et manufactures.

LA BANQUE MOLSON

Incorporée par Acte du Parlement, 1855. BUREAU PRINCIPAL: MONTRÉAL.

Capital payé... \$2,500,000.00 Fonds de réserve... 2,250,000.00

BUREAU DES DIRECTEURS Wm. Molson Macpherson, Président. S. H. Ewing, Vice-président.

W. M. Ramsey, Saml. Finlay, J. P. Cleghorn, H. Mackland Molson, F. C. Henshaw, JAMES ELLIOT, Gérant général.

Bureau Central Prov. de Québec Temple Building, Montréal. GEORGE LYMAN, Surintendant. C. LEBLANC, Jr Agent.

BANQUE DE QUEBEC

Fondée en 1818 INCORPORÉE EN 1823

BUREAU CHEF, QUÉBEC. Capital autorisé... \$3,000,000 Capital payé... \$2,600,000 Réserve... \$ 800,000

BUREAU DES DIRECTEURS John Breakey, Président J. T. Ross, Vice-Président

Gaspard Lemoine, W. A. Marsh, Veasy Boswell, P. Billingsley, Edson Fitch, Thomas McDougall, Gérant Général

Chemins de Fer BOSTON & MAINE

2 trams par jour pour la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le Boston & Maine.

La ligne la plus courte, la plus rapide entre Lévis et Richmond pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre

### Prévention et Guérison de l'Anthrax ou charbon chez l'Homme et les Animaux

Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Un journal quotidien faisait dernièrement la question: "L'Anthrax ou charbon est-il un danger pour l'homme?" Voici la réponse: L'anthrax est une maladie du sang qui affecte tous les animaux domestiques. Les animaux carnivores, c'est-à-dire ceux qui se nourrissent de chair, les chiens, par exemple, jouissent d'une grande immunité; mais parfois eux aussi succombent. L'homme lui-même y est très susceptible; et les moutons, les chèvres, les bêtes à cornes et les chevaux peuvent surtout le contracter. Le résultat dépend de la partie du corps qui est affectée. Si le poison passe l'estomac et que le mal se développe dans les intestins, la mort s'ensuit. Si chez l'homme une blessure à la main ou à la jambe donne entrée au poison dans le corps, il se forme alors des pustules malignes. Les malades s'en remettent souvent; il en meurt probablement un sur cinq. On peut en dire autant des animaux à cornes; mais les moutons et les chèvres, à une ou deux curieuses exceptions près, ont peu ou point de pouvoir de résistance, et, une fois que l'anthrax est entré dans le troupeau, il en emporte souvent la moitié.

La cause de cette maladie est un végétal de beaucoup trop petit pour être visible à l'œil nu. Sous le microscope il apparaît comme un bâtonnet environ cinq fois plus long qu'il n'est large. Cinq mille de ces bâtonnets ou bacilles placés bout à bout mesureraient un pouce de longueur. Ce végétal en forme de bâtonnet produit des spores dans certaines circonstances, point qui fait se rappeler, car c'est cette particularité qui lui donne une capacité presque illimitée de causer des pertes. Ces spores (spores) supportent également bien le froid et le chaud et peuvent rester pendant des années dans un lieu sec sans perdre leur vitalité. La réunion de chaleur, humidité et nourriture convenable, telles qu'elles se trouvent dans le corps d'un animal, peut faire germer le spore et donner lieu à une nouvelle épidémie. Une fois à l'intérieur du corps de l'animal, les bacilles de l'anthrax se multiplient sans former de spores, et s'ils causent la mort de l'animal, et que celui-ci soit enterré sans être désinfecté ou traité, ce qui laisserait arriver l'air jusqu'au sang, alors au bout de peu de temps le végétal meurt et il ne reste rien qui puisse devenir nuisible dans la suite. Toutefois, il arrive presque toujours, aussitôt après la mort, que le sang s'échappe par toutes les ouvertures naturelles du cadavre d'une victime de l'anthrax; c'est pourquoi il est du devoir du cultivateur d'avoir soin que le cadavre soit brûlé aussitôt après la mort. Il ne faut dans aucun cas écorcher le cadavre, sinon la maladie pourra se propager non seulement parmi les troupeaux des alentours, mais au si chez les tanneries et leurs aides qui s'occupent à enlever la peau de l'animal.

Le ministère de l'Agriculture fédéral a publié un bulletin traitant de l'anthrax et faisant connaître l'efficacité des vaccins de Pasteur pour produire l'immunité. Il est facile de tuer les bacilles eux-mêmes de l'anthrax; mais leurs spores résistent aux germicides ordinaires et même à des degrés de chaleur qui font périr d'autres spores de bactéries.

Si la maladie est laissée à elle-même et que l'on ait négligé toute mesure préventive, non seulement on pourra éprouver actuellement de graves conséquences, mais le sol lui-même étant infecté, pourra communiquer ensuite la maladie pendant des siècles. Les spores du bacille d'une manière ou d'une autre pénètrent dans le sol et y restent à l'état dormant pendant un grand nombre d'années. La peau, les poils, la laine, les sabots et les cornes d'animaux infectés, s'ils ont été souillés par leur sang, sont contaminés par le bacille. Au contraire de la pleuro-pneumonie contagieuse, qui se communique seulement par le contact d'animaux vivants malades avec des animaux vivants sains, l'infection de l'anthrax se fait rarement par des animaux vivants, à moins qu'on n'ait laissé le sang contenant des bacilles contaminer la nourriture ou être inoculé à une blessure ouverte. Il faut redouter comme agents d'infection le cadavre ainsi que les déjections.

Si après la mort le sang reste tout dans le corps et que par des tumeurs satures d'une solution d'acide phénique au 20 pour cent on en empêche la sortie par les ouvertures naturelles, puis que l'on transporte, mais qu'on ne traite, le cadavre à l'endroit préparé pour le brûler, il n'est pas probable qu'il y ait aucune infection. Comme mesure de précaution, il faudra toutefois parfaitement désinfecter la stallé ou l'animal est mort et ce qui l'entoure, aussi bien que la charrette ou le véhicule dans lequel il a été trans-

porté. Après avoir brûlé le cadavre, on enfouit profondément les cendres avec de la chaux. On conçoit les risques résultant de toute négligence en traitant un cadavre duquel pourrait s'échapper des millions de spores infectieuses, lesquelles après des années peuvent infecter et faire périr du bétail, des moutons, des porcs et des chevaux, et diminuer énormément la valeur de la ferme.

Aucune personne inexpérimentée ne doit entreprendre d'opérer la vaccination ou l'inoculation protectrice; et sous aucun prétexte il ne faut se servir de lymphes vieillies ou de qualité douteuse. Par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture fédéral on peut se procurer des lymphes protectrices à une réduction d'un tiers du prix ordinaire en détail.

W. H. COARD.

### Examen de grames au Ministère de l'Agriculture

Les résultats de l'analyse de cinquante-neuf échantillons de mil venant de la province de Québec ont été plutôt plus satisfaisants que ce n'a été le cas pour le trèfle des prés et l'avoine. Un petit nombre d'échantillons étaient très impurs, contenant de fortes proportions de grains étrangers et de matières inertes. Un grand nombre n'avaient apparemment jamais été passés dans une machine trieuse, car autrement une grande quantité des impuretés auraient été enlevées.

La graine de mil de bonne qualité est de couleur gris argenté, laquelle étant si claire fait qu'on y voit facilement les impuretés. Un grand nombre d'échantillons contenaient une quantité considérable de grames dépourvues de leur enveloppe, dans certains échantillons jusqu'à 50 pour cent. Ces grains sont les mieux mûries, et, quand elles sont fraîches, ont une vitalité élevée. D'autre part, leur pouvoir germinatif s'affaiblit beaucoup plus rapidement que celui des grames revêtues de leur enveloppe.

L'enveloppe des grames de trèfle est très imperméable et les protège grandement contre les intempéries, tandis que celle des grames de mil est mince et protège peu les grames. Celles-ci, en conséquence, perdent très rapidement de leur vitalité, sur laquelle on ne peut plus compter après la première année, tandis qu'on ne court aucun risque à se servir des grames de trèfle au bout de deux ou trois ans, si elle a été bien emmagasinée.

La vitalité de la graine de mil soumise à l'essai varie beaucoup; entre 99 et 15 pour cent. Chez le plus grand nombre des échantillons, plus de 90 pour cent ont germé et dans cinq seulement le taux a été inférieur à 75 pour cent. Les mauvaises grames, bien que présentes dans presque tous les échantillons, étaient moins nombreuses que dans les trèfles. Le taux le plus élevé de mauvaises grames à la livre s'est trouvé dans un échantillon de mil reçu de Saint-Jean; il y en avait le nombre étonnant de 237,690. C'étaient le plus souvent des grames de petite taille, de petite osseille et de passetage. Deux échantillons contenaient de l'ergot, mais en petite quantité. L'ergot est une excroissance fongueuse qui affecte les graminées, et l'ingestion de fourrage qui en contient est très dangereuse pour les animaux. Les grames ergotées sont noires, cylindriques, d'unviron un huitième de pouce de longueur et d'un diamètre platé moindre que celui d'une graine de mil.

Des résultats de ces investigations il ressort que l'un des moyens par lesquels les mauvaises grames sont disséminées en long et en large est leur semis avec des grames agricoles. Semées avec des grames de graminées fourragères et de trèfles, elles peuvent facilement prendre pied avant qu'on ait fait aucun effort pour les détruire. Dans les terres cultivées la présence des mauvaises herbes peut avoir un bon côté en ce qu'elles rendent les binages obligatoires; mais dans les prairies et les pâturages elle n'a pas même cet avantage. Là où les prairies en tout temps la place de plus en plus utiles, diminuant d'autant la valeur du foin ou du pâturage et il y a toujours le risque de ne pouvoir l'y tenir en échec. Par suite, il n'y a probablement aucun meilleur moyen de juger du savoir faire d'un cultivateur que par l'état de ses prairies ou de ses pâturages. Si l'on considère les nombreuses capitaux engagés dans la culture des graminées fourragères et des trèfles, on reconnaît l'importance d'arrangements par lesquels le cultivateur puisse savoir quelle est la qualité de la graine qu'il a achetée.

Blanes de listes électorales et de rôles d'évaluation en vente à ce bureau.

Blanes de listes électorales et de rôles d'évaluation en vente à ce bureau.

### Journalistes Canadiens

Importante association en perspective

Il est plus que jamais question de jeter les bases d'une Association des journalistes de langue française au Canada et aux États-Unis.

Les écrivains qui luttent avec vaillance et talent dans les centres américains habités par une nombreuse population d'origine canadienne, seraient heureux, nous en avons la certitude, de se joindre à leurs confrères canadiens et de fonder avec nous une société amicale tout d'abord, mais qui pourrait devenir utile et pratique par la suite.

La presse canadienne française des États-Unis a acquis une importance qui va chaque jour grandissant. Elle a ses organes quotidiens et hebdomadaires qui marchent sur les traces des grands journaux américains. Ses rédacteurs sont des hommes de lettres, de mérite.

Par modestie, nous ne ferons pas l'éloge de notre presse nationale, mais nous dirons que nos écrivains auraient tout à gagner à se mieux connaître et à fréquenter leurs confrères américains.

Il serait facile de nous réunir dans un banquet annuel, donné tantôt au Canada, tantôt aux États-Unis. Les communications sont faciles, les compagnies de Chemins de fer sont toujours aimables pour les journalistes et nous sommes, Dieu merci! assez débrouillards pour vaincre les difficultés s'il s'en présentent.

A quand le prochain banquet, chers confrères?

PAUL BERGERON

### Les Institutrices

Il faudrait chercher longtemps une nation où les institutrices soient aussi mal payées que dans la province de Québec. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons: c'est une honte!

Une de ces pauvres filles écrivait, la semaine dernière, à M<sup>lle</sup> Gaétane de Montréal et lui demandait si elle s'exposait à déroger en devenant servante dans une famille.

Notre confrère lui a répondu avec raison que tous les métiers étaient honorables, et il est bien probable que cette jeune fille, découragée de sa vie de misère et de labeur, ne la regrettera pas, si elle peut entrer au service de bons maîtres comme il y en a beaucoup. Dieu merci!

Si l'on n'y prend garde, si le sort de l'institutrice n'est pas rendu meilleur par ceux qui ont le pouvoir de remédier à ce pénible état de choses, l'enregistrement de notre jeunesse en souffrira.

Gaétane de Montréal lui dit avec beaucoup de bons sens: "Il n'est pas de peuples comme des individus; les uns se bornent à bien manger et bien dormir, les autres se glorifient de penser. Heureux ceux qui mangent et dorment bien, mais vivons ceux qui pensent!"

Il s'agit de savoir si nous voulons faire quelque chose pour améliorer le sort de nos institutrices.

La Ligue de l'Enseignement a un vaste champ ouvert devant elle quand se mettra-t-elle à l'œuvre?

ONÉSIME MARTIN

### Les Héritiers

### Fatal accident de chasse

Un malheureux accident de chasse est arrivé hier à Grand-Mère. Un nommé J. B. Dupuis faisait la chasse, lorsqu'un coup de fusil, qui venait de son plein poitrine, la charge de son fusil.

L'infortuné chasseur mourut presque instantanément.

Une veuve et trois enfants lui survivent.

### Au Parlement Autrichien

Le parlement autrichien a de nouveau été le théâtre d'une lutte à coups de poing entre les députés allemands et les députés tchèques.

Il s'agissait de la question des affiches de chemins de fer dans les gares. Les Allemands demandaient qu'elles fussent imprimées en langue allemande seulement. Les Tchèques plaident pour qu'elles fussent publiées dans les deux langues, allemande et tchèque. Une véritable bataille s'est alors engagée. Des gros mots, des injures ont été échangés.

Le président du Reichsrath a dû suspendre la séance pendant un quart d'heure.

### Dans la politique

La population franco-américaine de Fall-River est actuellement représentée à l'hôtel de ville par un échevin et quatre conseillers, soit cinq membres du gouvernement municipal, et non pas quatre, comme il a été annoncé hier par inadvertance.

Sous l'ancienne chartre, la majorité du quartier 6, qui est d'origine canadienne-française, avait consenti à céder à l'élément anglo-américain un siège au conseil de ville, ce qui aurait réduit à 4 le nombre de ses représentants. De là la confusion dans les chiffres mentionnés au fil de la plume.

La proportion de la représentation franco-américaine au nouveau conseil reste donc à peu près la même, et nous avons lieu de croire qu'elle sera accrue par l'élection de M. Frédéric J. Gagnon au conseil des échevins, dans le quartier 2.

Le résultat du décompte officiel, dans ce quartier, ne sera connu que la semaine prochaine.

L'Indépendant

### Colonisation et Rapatriement

#### LAC ST-JEAN

La région du Lac St-Jean se développe avec une rapidité consolante. L'industrie des beurres et du fromage y a pris un vigoureux essor. L'industrie des bois de pâte y a atteint des proportions qui sont ignorées de ceux qui ne connaissent pas cette belle partie de notre pays.

Le district de Chicoutimi et Saguenay fera parler de lui dans l'avenir, dans un avenir rapproché!

Parmi les colons qui se sont fixés dans ces dernières années au Lac St-Jean, se trouvent des centaines et des centaines de canadiens-français revenus des États-Unis.

Sans doute, personne ne songe à encourager les canadiens-français qui sont bien établis aux États-Unis, qui y sont contents de leur destinée, à revenir au Canada. Mais à ceux qui s'ennuient du sol natal, à ceux que la culture de la terre des ancêtres n'entraîne pas, à ceux qui croient à la prospérité, en l'avenir de notre cher pays—nous disons: "Nous sommes prêts à vous recevoir les deux mains ouvertes."

La région du Lac St-Jean, les régions des Lacs Temiscamougue et Nottamougue, la vallée de la Lièvre, la Gaspésie, la Baie des Chaleurs, sont des régions essentiellement propres à la colonisation, riches en ressources de tous genres.

Il y a dans toutes les vieilles paroisses des terres disponibles.

L'agriculture n'est plus ce qu'elle était autrefois, une profession peu rémunérative. Un cultivateur qui veut travailler, qui veut être prudent, est sûr d'arriver au succès, de bâtir sa famille dans la paix et la tranquillité, dans le bonheur vrai, d'établir ses enfants à ses côtés, près de lui—comme le faisaient nos pères.

Revenons au Lac St-Jean, dont nous désirons nous occuper spécialement aujourd'hui.

M. Nazaire Levesque et R. Dupont arrivent d'un voyage aux États-Unis. Ils ont porté la parole à Lowell, l'un des grands centres canadiens-français de la République. Il y a deux parcs immenses canadiens-français à Lowell, sous la direction des reverends pères oblates. Nous croyons qu'il y a quatre-vingt prêtres dans ces deux paroisses.

M. Dupont et Levesque ont parlé colonisation et rapatriement à une réunion importante organisée par le comte de la Roche et par M. de M. Belanger, propriétaire de "Pétrole".

Is ont rencontré l'accueil le plus sympathique.

Il nous semble que des milliers et des milliers de nos compatriotes trouveraient un grand avantage à revenir au milieu de nous.

L'organisation des sociétés de colonisation et de rapatriement ne peut manquer de devenir meilleure et plus efficace.

L'opinion publique donnera de plus en plus d'attention à la question vitale de la colonisation, de l'agriculture, du développement de nos ressources.

Le Lac St-Jean est relié aux grands centres par un chemin de fer, et aussi par d'excellentes communications par eau.

La construction d'une ligne de chemin de fer jusqu'à la Baie James, et peut-être jusqu'au Nord-Ouest, donnera nécessairement un essor nouveau à cette partie de notre pays, l'une des plus intéressantes et des plus susceptibles de progrès.

Colonisation, agriculture, instruction publique, administration éclairée, émigration de nos ressources nationales, voilà le programme.

Nous y appliquons l'attention de tous les hommes de bonne volonté.

"La Patrie"

### Avis aux Cultivateurs

#### SEPARATEURS

#### ALPHA DE LAVAL

Pour Beurrieres et Laiteries Privées.

Les bons fabricateurs de Beurre n'emploient que les ALPHA.

Garantis Supérieurs à tous autres, et vendus sous cette garantie à l'essai.

Francis Maroux, St-Albert de Warwick, seul agent autorisé à vendre ces Séparateurs dans le comté d'Arthabaska.

M. Maroux a toujours des instruments à l'essai pour qu'on s'assure par l'essai que les ALPHA sont les meilleurs pour séparer le beurre, les crèmes, les laitages, les fromages, les fromages, les fromages, les fromages.

Demander Catalogues et autres informations à FRANCIS MAROUX, St-Albert de Warwick.

### Arrête la Toux et chasse le Rhume

Les Tablettes Laxatives Bromo-Quinine guérissent le rhume en un jour. Pas de guérison pas de paiement. Prix 25c.

### INTERCOLONIAL RAILWAY

Le 12 et 13 octobre, le 12 oct. 1902, les trains circuleront tous les jours (dimanche excepté), comme suit:

LEVIS: DEPARTS  
No 31—EXPRESS—Pour St-Jean, Halifax et Sydney tous les jours excepté le samedi..... 5.35 p.m.  
No 33—Express—Montréal Tous les jours excepté lundi..... 12.10 p.m.  
No 151—Express—Montréal..... 4.20 p.m.

LEVIS: ARRIVÉE  
No 152—EXPRESS—De Montréal (Tous les jours excepté le dimanche)..... 1.05 p.m.  
No 150—EXPRESS—De Montréal (Tous les jours)..... 6.50 a.m.  
No 32—Express—Halifax, Sydney et St-Jean, tous les jours, lundi excepté..... 11.55 a.m.  
No 34—Express excepté le samedi:—Montréal..... 5.20 p.m.

MIXED:  
No 47—De Rivière du Loup..... 5.30 a.m.  
No 45—De Rivière du Loup et Campbellton..... 10.20 a.m.  
Tous les trains circulent d'après le "Eastern Standard Time, 24 heures écart minuit."  
Moncton, N.-B., 10 oct. 1902

### VOITURES A VENDRE



M. Antoine Paradis, charbonnier bien connu, de Plessisville, Somerset, comté de Mégantic, a à vendre dans le moment

### 400 VOITURES

d'été de toutes sortes.

Buggies à un et deux sièges.

Concoeurs.

Voitures de Familles, etc.

Toutes ces voitures sont bien utiles et sont à vendre à bon marché.

L'établissement de M. Paradis est le plus considérable qu'il y ait dans les Cantons de l'Est et la réputation de son ouvrage n'est plus à faire. Toutes les voitures qui sortent de cette boutique sont solides, élégantes et bien finies.

Allez faire une visite à l'établissement de M. Paradis avant d'acheter ailleurs.

Deux chartrons trouveront de l'ouvrage à la boutique de M. Paradis s'adressant à M. Paradis, Plessisville, 4 avril 1901.

ANTOINE PARADIS, Manufacturier.

### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

DÉPART DES TRAINS DE LA GARE D'ARTHABASKA A VICTORIAVILLE.

TRAINS ALLANT À L'EST

Express..... 4.55 hrs A. M.  
Accommodation..... 9.35 hrs A. M.  
Express..... 11.45 hrs A. M.

ALLANT À L'OUEST

Express..... 9.35 hrs A. M.  
Accommodation..... 11.45 hrs A. M.  
Express..... 3.01 hrs P. M.  
Express..... 9.15 hrs P. M.

Pour billets et informations s'adresser aux agents à Arthabaska Station, à M<sup>lle</sup> H. Gaudet, Victoriaville, et Lavergne & Garneau notaires, à Arthabaska.

### JOSEPH AUDET

Peintre-Décorateur

#### A VICTORIAVILLE

M. Audet se charge de peintures de tous genres, décorations d'églises, de résidences privées, etc.

Installation de tous genres, décoration de statues.

Se charge aussi de poser les tapisseries dans les résidences privées.

Ouvrage parfait et à la satisfaction de ses patrons.

S'adresser à JOSEPH AUDET, peintre-décorateur, Victoriaville, ter. 60, 91-1-1.

### AVIS

Nous avertissons le public que nous ne serons pas responsables d'aucune dette contractée en notre nom par nos employés excepté par notre agent autorisé, M. D. H. Pennington de Ste-Julie.

H. M. PRICE & Co.

Québec, 6 sept. 1894

### SIMÉON LEMAY

MARCHE D

#### VICTORIAVILLE, P. Q.

M. Lemay tient maintenant son magasin en face de la résidence du Dr Poulin, à quelques pas du marché de Victoriaville.

LIQUEURS! LIQUEURS!

Ceux qui ne vivent pas uniquement d'un frêle commerce trouveront au magasin de M. Lemay des liqueurs de première qualité, Brandy, Gin, Rye, Whisky, Vin, Bière, etc.

Une visite est sollicitée.

Bons de recensement pour écoles, vendre au bureau de l'USTON.

# A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER

## ARTHABASKAVILLE

Invite le public à visiter son magasin où se trouve l'assortiment le plus complet de

FERBLANTERIE,

ARTICLES DE FANTAISIE,

USTENSILES DE CUISINE,

EN GRANIT ET CUIVRE.

Pose des appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud.

Se charge d'installer les poeles et tuyaux et de couvrir les bâtis ses en tôle noire et galvanisée, etc., etc.

AUSSE.—Agré de Fromageries, Présure, Coton, Seale-board, etc., etc.

Vous y gagnerez à voir son assortiment avant d'acheter ailleurs

## LE TOUT A BAS PRIX

Une visite est sollicitée.

20 août 98—1a.

# LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

(CI-DEVANT BUTEAU & PROULX)

## MANUFACTURE DE

ENGINS, BOUILLOIRES,

MOULINS A BATTRE,

MOULINS A BARDEAU,

MOULINS A SCIE ET A CARDER,

POMPES, CHARRUES,

POELES, EVIERS,

VAISSEAUX EN FONTE, etc., etc.,

## Réparations de tous genres

Les seuls manufacturiers au Canada, du célèbre

## ARRACHE-PIERRES

Patenté par J. V. MONFETTE, en octobre 1899.

## Conditions Libérales

## MEUBLES!! MEUBLES!!!

VOUS EN TROUVEREZ D'EXCELLENTS ET DE TOUTES SORTES AU MAGASIN DE

## M. TREFFLE MAHEU

VOUS TROUVEREZ ENCORE A CETTE IMPORTANTE MAISON DE COMMERCE DE TRÈS JOLIS SERVICES DE VAISSELLES, DE CHAMBRES ET LES MEILLEURES PROVISIONS QUE VOUS PUISSEZ VOUS PROCURER EN CAMPAGNE.

## LE TOUT A BON MARCHÉ

Allez au Magasin de

## M. TREFFLE MAHEU

ARTHABASKAVILLE

## LA RÉGION DU LAC ST-JEAN CANADA

20,000,000 acres d'excellentes terres à blé à 20° LACRE

UN PAYS ABONDANT EN EXCELLENTE EAU EN BON BOIS À 190 MILLES

Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique

UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES

REMPI DE POUVOIRS D'EAU

BEAU CLIMAT ET COMMUNICATIONS FACILES

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER

RENÉ DUPONT, AGENT DE COLONISATION

100, rue St-Jacques, Québec, Canada.

## F. X. LEMIEUX & Cie

Agents d'Assurance et de Prêts et Placements

LIQUEURS! LIQUEURS!

Ceux qui ne vivent pas uniquement d'un frêle commerce trouveront au magasin de M. Lemay des liqueurs de première qualité, Brandy, Gin, Rye, Whisky, Vin, Bière, etc.

Une visite est sollicitée.

Bons de recensement pour écoles, vendre au bureau de l'USTON.

ARTHABASKAVILLE, 2 jan. 1902.

## HENRI GIRARD

NOTAIRE

RICHMOND, QUE.

Bureau: - ALEXANDER'S BLOCK

Le notaire Girard, tiendra un bureau à KINGSEY FRENCH VILLAGE, à Hotel